

Rapport public Parcoursup session 2025

L.E.G.T.A. Jean Monnet - BTS - Agricole - Gestion forestière

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

L.E.G.T.A. Jean Monnet - BTS - Agricole - Gestion forestière (39289)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 29%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.E.G.T.A. Jean Monnet - BTS - Agricole - Gestion forestière (39289)	Jury par défaut	Autres candidats	4	120	99	50	6
		Bacheliers professionnels toutes séries	7	75	69	45	7
		Bacheliers technologiques toutes séries	6	88	88	88	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
L.E.G.T.A. Jean Monnet - BTS - Agricole - Gestion forestière (39289)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	30	24	16	5	83,3 %
			Masculin	90	75	34	1	16,7 %
			Total	120	99	50	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	12	11	5	0	0 %
			Masculin	63	58	40	7	100 %
			Total	75	69	45	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	10	10	10	1	20 %
			Masculin	78	78	78	4	80 %
			Total	88	88	88	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
L.E.G.T.A. Jean Monnet - BTS - Agricole - Gestion forestière (39289)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	53	41	12	1	20 %
				AB	41	37	22	1	20 %
				B	13	13	10	2	40 %
				TB	5	5	5	1	20 %
				Total	114	98	49	5	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	0 %
				AB	3	1	1	1	100 %
				B	1	0	0	0	0 %
				Total	5	1	1	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	27	21	10	0	0 %
				AB	28	28	18	4	57,1 %
				B	15	15	14	3	42,9 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	75	69	45	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	35	35	35	3	60 %
				AB	41	41	41	1	20 %
				B	8	8	8	1	20 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	88	88	88	5	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
L.E.G.T.A. Jean Monnet - BTS - Agricole - Gestion forestière (39289)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	69	63	34	2	33,3 %
			En réorientation	24	20	9	1	16,7 %
			Non scolarisés	22	16	7	3	50 %
			Scolarité étrangère	5	0	0	0	0 %
			Total	120	99	50	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	69	64	42	6	85,7 %
			En réorientation	2	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	3	3	2	1	14,3 %
			Autres	1	1	0	0	0 %
			Total	75	69	45	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	75	75	75	4	80 %
			En réorientation	6	6	6	0	0 %
			Non scolarisés	6	6	6	1	20 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	88	88	88	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.E.G.T.A. Jean Monnet - BTS - Agricole - Gestion forestière (39289)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	74	74	74	3
			Autres doublettes	13	12	12	1
		Baccalauréat Professionnel	Gestion des milieux naturels et de la faune	36	33	26	3
			Autres spécialités	36	33	18	4

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.E.G.T.A. Jean Monnet - BTS - Agricole - Gestion forestière (39289)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	85,1 %	86 %	86 %	75 %
		Autres doublettes	14,9 %	14 %	14 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.E.G.T.A. Jean Monnet - BTS - Agricole - Gestion forestière (39289)	Jury par défaut	Gestion des milieux naturels et de la faune	50 %	50 %	59,1 %	42,9 %
		Autres spécialités	50 %	50 %	40,9 %	57,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins, épreuves bac, fiche avenir	Moyennes retenues sur les bulletins de 1ère et terminale en fonction de chaque bac : français/philo, biologie /écologie, mathématiques, économie /gestion, techniques forestières - Appréciation fiche avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités relationnelles, aptitude au travail, prise de recul sur les savoirs et les expériences acquises	Appréciation des professeurs, lettre de motivation soignée, personnelle et argumentée	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité à s'investir	Lettre de motivation, activités extra scolaires, centres d'intérêt	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, cohérence du projet avec la formation demandée	Projet motivé, connaissance de la formation, centres d'intérêt	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement, implication dans des projets scolaires ou extra scolaires	Nature des projets, durée d'engagement, analyse des expériences acquises, etc	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les critères éliminatoires sont des résultats en dessous de la moyenne dans les matières représentatives du diplôme demandé mais aussi un projet professionnel peu marqué et peu lié à la formation souhaitée.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Tout d'abord les candidats sont classés par un traitement algorithmique prenant en compte certaines notes (selon le diplôme préparé, les moyennes de certaines matières ou épreuves).

Puis, chaque dossier est examiné par un membre de l'équipe éducative pour ajouter aux candidats ayant répondu à nos attentes.

Nos attentes concernent les projets professionnels, les centres d'intérêts, l'investissement dans la formation, les stages...

Ainsi nous obtenons pour chaque candidat une note globale constituée pour 33.33% d'évaluations quantitatives notes bulletins/épreuves, 33,33% d'évaluation quantitative pour la motivation et l'intérêt pour la formation et 33.33% d'évaluation quantitative de la fiche avenir.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il faut prendre conscience que l'examen de chaque candidature est global et que les notes, les appréciations, ainsi que la fiche avenir sont pris en compte et analysés.

La motivation est un critère très important et notamment le projet professionnel, aussi, les expériences extra-scolaires et les centres d'intérêts sont examinés avec une très grande attention: des résultats scolaires moyens voir faibles peuvent être compensés par une argumentation bien menée au niveau de la motivation et des centres d'intérêt.

Un candidat qui n'a jamais suivi d'enseignements scolaires techniques liés à ce BTSA a des chances d'y entrer s'il montre un véritable intérêt et une réelle motivation pour le domaine technique concerné.

Signature :

Franck BOCHER,
Chef d'établissement de l'établissement L.E.G.T.A.
Jean Monnet